



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-2957

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation des 31èmes Entretiens Jacques Cartier du 12 au 14 novembre 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneynre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 17 septembre 2018**Délibération n° 2018-2957**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation des 31èmes Entretiens Jacques Cartier du 12 au 14 novembre 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis plus de 30 ans, la coopération très riche entre Montréal, le Québec, Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est concrétisée par la mise en place des Entretiens Jacques Cartier, plateforme d'échanges et de recherches interuniversitaires facilitant la rencontre des mondes académiques, économiques, institutionnels et culturels en langue française.

Les Entretiens Jacques Cartier se déroulent alternativement à Lyon et à Montréal. Portée par le Centre Jacques Cartier (CJC), cette manifestation favorise les échanges et développe des coopérations de haut niveau entre les institutions universitaires et les organismes de recherche de France, du Canada et plus spécifiquement d'Auvergne-Rhône-Alpes et du Québec. Ils permettent aux décideurs québécois et de la région lyonnaise d'échanger autour de sujets stratégiques.

Chaque année, une vingtaine de colloques sont organisés, attirant de nombreuses personnalités et près de 300 conférenciers du monde entier.

Le CJC est une association 1901 constituée de 2 fondations, l'une française et l'autre québécoise. La Fondation CJC France réunit les partenaires français. Il s'agit d'une fondation abritée par la FPUL, dont le but est de contribuer au rayonnement et au développement industriel, économique et social de la région de Lyon et de Saint-Etienne.

La FPUL, pour le compte de la Fondation CJC France, s'engage à reverser les subventions des partenaires français à l'association CJC afin qu'elle procède à l'organisation des Entretiens.

L'association CJC a pour mission d'animer la relation partenariale et collaborative entre la province du Québec et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. À ce titre, elle développe les activités suivantes :

- la préparation et l'organisation une fois par an des Entretiens Jacques Cartier, événement emblématique du Centre depuis 1987,
- une activité de service tout au long de l'année, de soutien relationnel aux instances membres et aux territoires,
- la création des communautés d'innovation entre le Québec/Montréal et Auvergne-Rhône-Alpes/Lyon sur les thématiques à enjeux stratégiques, dans le but de créer des avantages comparatifs pour les territoires.

I - Objectifs

Les Entretiens Jacques Cartier figurent comme un forum important de la francophonie et un espace de rencontres et de partages.

Cette manifestation participe pleinement aux enjeux pour le territoire métropolitain en matière de développement économique, universitaire et de recherche et contribue au rayonnement international de la Métropole de Lyon. Elle participe à l'attractivité du territoire par l'organisation d'un événement d'envergure internationale.

Le soutien de la Métropole à la FPUL a pour objectif d'accompagner le positionnement des Entretiens Jacques Cartier comme événement de référence favorisant l'intensification des échanges culturels, économiques internationaux et la promotion des activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, son territoire métropolitain, Montréal et le Québec.

Ces Entretiens renforcent aussi le partenariat et la connaissance mutuelle entre la Métropole et la Ville de Montréal, à travers la mobilisation de nombreux élus et représentants du monde économique, culturel et universitaire lyonnais qui rencontrent leurs homologues québécois à cette occasion.

II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2017 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2017-2154 du 18 septembre 2017, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 30 000 € au profit de la FPUL, pour l'organisation des 30^{èmes} Entretiens Jacques Cartier.

L'édition 2017 s'est déroulée du 16 au 18 octobre 2017 à Montréal, autour de 27 conférences et événements, permettant de mobiliser plus de 2 800 participants, 400 conférenciers. Les thématiques traitées, telles que l'entrepreneuriat au féminin, les innovations en santé et la ville intelligente, durant ces 3 jours d'Entretiens ont particulièrement intéressé la Métropole.

La Métropole est intervenue lors des colloques intitulés "Renouveler la ville, un quartier à la fois" et "Vers une société numérique à développement durable". Le Maire de Lyon et le Président de la Métropole sont intervenus lors de la séance inaugurale.

La Métropole était également mobilisée pour les Masters classes de la journée French Tech, organisées en parallèle des Entretiens Jacques Cartier.

III - Programme d'actions 2018 et plan de financement prévisionnel

La 31^{ème} édition des Entretiens Jacques Cartier se déroulera à Lyon du 12 au 14 novembre 2018.

Cet événement réunira de nombreuses personnalités, lyonnaises et montréalaises principalement, autour d'une vingtaine de colloques animés par des chercheurs de renom, des personnalités politiques ou encore des chefs d'entreprises, sur des sujets d'actualités qui questionnent et intéressent les grandes métropoles dans les politiques à conduire pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

De grands chapitres ont été identifiés et feront l'objet de plusieurs colloques :

- santé et sciences de la vie,
- mobilité, territoires et ville intelligente,
- énergie et développement durable,
- enjeux sociétaux et économiques,
- finance et affaires juridiques,
- numérique et technologies,
- entrepreneuriat,
- art, culture, performance.

La Métropole sera particulièrement impliquée sur les colloques portant sur l'occupation temporaire en urbanisme, sur la mobilité et sur la métamorphose des quartiers.

Enfin, en complément des événements habituellement organisés et pour renforcer encore son rôle de connexion des écosystèmes lyonnais et montréalais, le CJC s'est associé avec Entreprises du futur pour organiser un grand moment de rencontre des entreprises France-Québec. Convaincus par la capacité d'attraction et de rayonnement des Entretiens Jacques Cartier, Tourisme Montréal, Montréal International et la Chambre de Commerce de Montréal souhaitent faire le déplacement à Lyon afin d'organiser un événement promotionnel similaire à "Montréal à Paris".

Budget prévisionnel pour l'édition 2018 des Entretiens Jacques Cartier :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
frais fixes (dont loyer, télécommunications, honoraires comptables)	38 000	Fondation CJC France dont :	293 500
frais de personnel	248 000	<i>Région Auvergne-Rhône-Alpes</i>	40 000
frais de mission et dépenses de représentation (avions, déplacements, restauration, hôtels, inscription événements)	33 500	<i>Métropole de Lyon</i>	30 000
communication (site internet, vidéo, supports de communication, etc.)	40 000	<i>Ville de Lyon</i>	25 000
EJC 2018 (avions, hébergements de conférences, traiteur, soirée de lancement, événements, etc.)	233 000	<i>Saint-Etienne Métropole</i>	20 000
divers	5 500	<i>Clermont-Ferrand Métropole</i>	15 000
		<i>autres contributions</i>	163 500
		Fondation CJC Québec	293 500
		autres produits (inscriptions, etc.)	11 000
Total	598 000	Total	598 000

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 €, au profit de la FPUL, dans le cadre de la préparation et de l'organisation des 31^{èmes} Entretiens Jacques Cartier en 2018. Toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme entrainera, de droit, un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole.

Il est également proposé au Conseil de la Métropole d'autoriser le reversement de cette subvention par la FPUL à l'association CJC ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de la FPUL pour la préparation et l'organisation des 31^{èmes} Entretiens Jacques Cartier en 2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la FPUL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention et autorisant son reversement.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 30 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.

.